

COMPTE RENDU

Comité de Pilotage n°2 « Mer de Cornouaille »

15 octobre 2013, à Quimper Cornouaille Développement

1. Retour des échanges tenus en séance

Le support de présentation est joint à ce compte-rendu.

a. Retour sur les 3 réunions thématiques : pêche, cultures marines et nautisme

Pêche

Marc BIGOT alerte sur le fait que la flotte hauturière¹, a diminué de 10 % depuis le début de l'année et cette baisse pourrait atteindre 20% fin 2013.

Jean-Yves LABBE précise la motivation du rachat de cette flotte par les Espagnols : ils ont beaucoup renouvelé leur flotte dans les années 2000. Aujourd'hui, ils ont besoin de droits de pêche. D'où ces acquisitions de navires hauturiers en Cornouaille. Une fois les droits de pêche associés aux navires acquis, ils se doivent d'armer les navires qui les utilisent sous pavillon français² (en général seul le patron est français, et les navires sont basés à Bayonne). Les coques sont ensuite vendues, majoritairement aux Irlandais, qui disposent d'une flotte plus âgée, et sont intéressés par ces navires. Il rappelle que l'aide publique à l'achat des navires est déjà interdite depuis plusieurs années par l'Union Européenne.

Selon lui, le modèle économique de la pêche hauturière est tel qu'actuellement, seuls des armements de taille importante peuvent investir dans un nouveau navire (montant d'un bateau neuf autour de 3 à 3.5 millions d'euros), et même avec une capacité d'autofinancement de 30% les marges réalisées sont insuffisantes. Une baisse de 50% des hauturiers à assez court terme est un scénario très probable.

Marion LE RENARD insiste sur le fait que le contexte est meilleur pour certains métiers, notamment la bolinche, la petite pêche et la pêche côtière, et qu'il faut donc regarder dans cette direction. Ces métiers attirent des jeunes.

Est ajouté le fait que les quotas, géré par l'Organisation de Professionnels Pêcheurs de Bretagne, sont très tendus en bande côtière et le sont moins en zone hauturière.

La question est posée de l'estimation de l'impact de la baisse de l'activité hauturière sur l'ensemble de la filière pêche de Cornouaille, qui structure fortement le territoire, et notamment les communes dotées de criées, ateliers de mareyage, ...

¹ navires qui sortent plus de 4 jours en mer et moins de 20 jours, aussi appelée pêche au large

² Les droits de pêche ne sont pas transférables d'un Etat à l'autre

Pour Jean-Claude SACRE, la baisse des apports va logiquement entraîner une diminution des infrastructures, pour autant il faut regarder comment assurer la pérennité des activités et comment les accueillir demain.

Sur la question de l'embarquement de stagiaires, Jacques GUILLOU précise qu'il y a eu des évolutions récemment, et qu'il n'y a plus de difficultés administratives pour embarquer des apprentis.

Jean-Yves LABBE : L'enjeu relatif aux ports est « Comment attirer les navires espagnols dans les ports de Cornouaille » ? Trouver des « aimants » pour que les ventes se fassent en Cornouaille, et pas dans le Sud - notamment du fait qu'une partie des captures pour lesquelles ils acquièrent les droits n'intéresse pas les Espagnols. Il préconise de se rapprocher de la CCI qui travaille actuellement à ces questions.

Sur la construction navale (filiale liée entre autres à la pêche), Nicole ZIEGLER indique que suite à une décision du 14 octobre, des aides seront accordées pour l'ensemble des travaux sur les outils de manutention du port de Concarneau (mise aux normes et couverture de la cale sèche) :

- Cet investissement sort de l'ordinaire, ainsi, 30% seront apportés par le Conseil Général
- Le Conseil Régional, Concarneau Cornouaille Agglomération sont également partenaires pour le financement des travaux.

Le dossier progresse, il y a urgence.

Luc MALLET précise que Bernard POIGNANT a insisté, lors du Conseil d'Administration du 14 octobre, sur le nécessaire portage collectif de ce dossier par la Cornouaille, ces infrastructures ayant un rayonnement large, au-delà du port de Concarneau.

Cultures marines

Jo THAERON indique que le projet Algolesko a démarré. Il génère actuellement 4 emplois (2 à terre et 2 sur l'eau). Il compte un unique client, chinois, qui a besoin de 5 000 T séchées par mois (soit 35 000 T en frais), des besoins bien supérieurs à la production prévue sur le nouveau site. Le séchage des algues devrait se faire chez un aviculteur.

Il est également sollicité par des aviculteurs de Moëlan-sur-Mer pour son projet de cultures marines au large de la commune. Pour ce second projet, la concertation est engagée avec les pêcheurs pour trouver une zone de moindre contrainte. L'adéquation entre le projet et les documents d'urbanisme sera aussi un enjeu.

Les professionnels rappellent le contexte difficile pour la conchyliculture qui représentait 1300 entreprises en Bretagne en 1997, et plus que 800 en 2013.

Les concessions en eau profonde représentent une opportunité pour la profession, face à des rias convoitées par le nautisme, ensablées et menacées sur l'enjeu qualité de l'eau (et notamment par la prise en compte des virus).

Leslie COIC ajoute qu'au-delà de l'appui des professionnels sur le montage de projets, leur représentation, un besoin d'appui en zootechnie est également émergé lors d'une étude réalisée sur l'Ouest Cornouaille en 2013 auprès des professionnels.

Nautisme

François ARBELLOT insiste sur la baisse des pratiques sportives en Cornouaille. La course au large fait partie de l'image du territoire et il n'y a pas de relève en Cornouaille.

Il indique qu'une enquête effectuée par NEF en partenariat avec l'UBO, auprès de 1 400 des 27 000 plaisanciers finistériens, a permis de mettre en évidence leur vieillissement. Les plus de 50 ans représentent 85% des plaisanciers en 2013, contre 65% 20 ans plus tôt. Le public est plus local que dans d'autres régions (moins de résidents secondaires, ...).

En parallèle, la demande, très importante il y a 10 ans, l'est beaucoup moins à ce jour, et cette pente n'a pas de raison de s'inverser. Il y a des raisons de penser que les listes d'attentes des ports puissent être proches de zéro voire négatives dans quelques années, et c'est déjà le cas en Bretagne nord, des places sont inoccupées pour certaines tailles de bateaux.

Comment faire venir des plaisanciers d'autres régions françaises et européennes ?

Evolution aussi des pratiques et des attentes, davantage de semi rigides ; volonté d'avoir son propre bateau n'est peut-être plus aussi forte, autre modèle.

Pour Jo THAËRON la demande est encore forte dans les rias. C'est plutôt le manque d'anneaux qui a fait changer les pratiques.

Adrien MENAC'H indique que les ports à sec constituent probablement une solution pertinente pour le développement du nautisme, moins impactante pour le milieu et les autres usages, que les mouillages.

Sur la pisciculture, Jean-Paul STANZEL indique que le projet sur le fond du port du Guilvinec est en standby, sur des recherches de financements.

b. Autres sujets

Etat Initial de l'environnement : Jean-Paul STANZEL indique que la réalisation d'un état initial de l'environnement sera nécessaire à terme pour le volet maritime de l'InterSCoT de Cornouaille. Il est envisagé de faire appel à un prestataire spécialisé pour réaliser cet état initial. Un budget d'études externalisées est prévu dans le cadre du projet GIZC Mer de Cornouaille. Etant donné l'importance des acteurs impliqués dans la connaissance du milieu marin, ils seront associés à la définition du cahier des charges. L'objectif sera d'arriver à un document de synthèse sur les connaissances relatives à la mer de Cornouaille. Le Comité de Pilotage apporte un avis favorable à cette proposition.

Suite de la démarche : Luc MALLET précise qu'à la suite de la phase diagnostic, la seconde phase sera enclenchée et devra prévoir des premières orientations à soumettre aux équipes municipales en poste. L'objectif est de réunir un groupe d'acteurs experts des usages et du milieu marin et de bâtir ensemble des scénarios, en réponse aux enjeux posés dans le diagnostic.

Recensement des établissements maritimes : Jean-Yves LABBE indique que la définition des entreprises maritimes est complexe, car une grande partie des établissements ont seulement une part de leur activité dans le maritime. Il précise que le CESER de Bretagne travaille sur ce sujet, et que l'Europe devrait aussi se pencher sur cette question.

Le prochain comité de pilotage devrait se tenir en février 2014. Seront présentées les orientations établies par le groupe d'experts.

2. Personnes présentes

Etaient présents :

STANZEL	Jean-Paul	CC du Pays Bigouden Sud	Président, Elu référent démarche mer de Cornouaille
COURONNE	Marie	CC du Pays de Quimperlé	Chargée d'urbanisme
SACRE	Jean-Claude	CCA Concarneau Cornouaille Agglomération	Président
LABBE	Jean-Yves	CCI Quimper Cornouaille	Elu
BIGOT	Marc	Comité Départemental des Pêches Maritimes Finistère	Chargé de mission
THAERON	Jo	Comité Régional Conchylicole de Bretagne Sud	Elu
LE MENACH	Adrien	Comité Régional Conchylicole de Bretagne Sud	Elu
GUILLOU	Yann	Concarneau Cornouaille Agglomération	Responsable Aménagement
ZIEGLER	Nicole	Conseil général du Finistère	Vice-Présidente pour le Pays de Cornouaille
PAUGAM	Julien	Conseil Régional de Bretagne	Chargé de l'accompagnement des projets de GIZC
GUILLOU	Jacques	DDTM Finistère	Chef d'unité
ARBELLOT	François	Nautisme en Finistère	Directeur
LE RENARD	Marion	PESCA 29	Animatrice Axe 4 FEP Cornouaille
CHALAUX	Pauline	Quimper Cornouaille Développement	Chargée de mission mer
MALLET	Luc	Quimper Cornouaille Développement	Directeur d'études urbanisme
COIC	Leslie	SIOCA	Chargée de mission GIZC

Excusés :

PLOUZENNEC	Pierre	AOCD	Président
LE QUELLEC	Alain	CC du Pays de Châteaulin et du Porzay	Vice-président
CORGNE	Murielle	CC du Pays de Châteaulin et du Porzay	Chargée d'urbanisme
MORVAN	Nicolas	CC du Pays de Quimperlé	Président
LE GOFF	Roger	CC du Pays Fouesnantais	Elu référent du SCot de l'ODET
LE CARRE	Philippe	CCI Quimper Cornouaille	Directeur des ports
KARLESKIND	Pierre	Conseil Régional de Bretagne	Vice-Président, chargé de l'Europe, de la mer et du littoral
L'HOSTIS	Denez	France Nature Environnement	Pilote de la mission littoral
DUMAS	Catherine	Pôle Métropolitain du Pays de Brest	Chargée de mission GIZC
ANDRO	Marc	Quimper Cornouaille Développement	Vice-Président Délégué
LE GALL	Jos	SIOCA	Président
SELLIN	Rachel	Technopole Quimper Cornouaille, Pôle Mer Bretagne	Chargée de mission